

Sabine C.

Directeur financier
Mairie (Billère)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Les principales missions relèvent de la Fonction Finances des Collectivités Locales notamment par la prospective financière et le plan Pluriannuel d'investissement permettant d'évaluer les capacités et les marges de manœuvre de la Collectivité et tout ceci selon les règles comptables de Finances Publiques.

Il s'agit par ailleurs d'assurer l'exécution budgétaire selon le principe d'annualité comptable en élaborant des documents budgétaires (BP - CA etc.), tout ceci en gérant d'autres domaines inhérents à la gestion communale à savoir la gestion active de la dette en suivant les marchés et les anticipations de marchés bancaires. Puis, il s'agit d'optimiser les ressources financières des communes depuis les produits de domaine de service publics jusqu'aux dotations de l'Etat en passant par la dynamique fiscale à savoir les contributions directes (les taxes de ménages : Taxe d'Habitation et Taxe Foncière et aussi les taxes des Entreprises (ancienne taxe Professionnelle CVAE -CET).

Ces missions sont élaborées en étroite collaboration avec les services et les élus locaux qui par des analyses et des études financières permettent de proposer des stratégies.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après des études jusqu'en Maîtrise AES (Bac 4), j'aspirais à approfondir mes connaissances plus axée sur la gestion des entreprises à travers une évolution vers "Banques/Finances" ou "Expertise Comptable". Puis pour des raisons personnelles, je n'ai pas continué mes études. J'ai orienté mon parcours vers la préparation aux concours administratifs en intégrant le service Finances de la Commune de Billère au moment du passage de la nouvelle nomenclature comptable publique M14 (calquée sur le Plan Comptable Général 1982 des entreprises) puis j'ai évolué dans la fonction publique Territoriale.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Le cursus universitaire et notamment la Licence m'a permis d'étoffer les connaissances générales des domaines juridiques, économiques et de gestion pour intégrer plus facilement le monde professionnel. Ayant une aptitude à la comptabilité-gestion, je désirais progresser professionnellement dans ce domaine-là et c'est à travers ces connaissances pluridisciplinaires que cela m'a permis de préparer et de passer les concours administratifs pour intégrer la Fonction Publique Territoriale.

Je précise qu'à la fin de mon parcours universitaire, intégrer une entreprise n'était pas une tâche aisée car j'étais considérée comme "cadre" au regard du niveau d'études, malheureusement sans expérience professionnelle réelle.

Enfin, j'ai eu de la chance de pouvoir évoluer professionnellement dans ma région